

Publié le 14 novembre 2012

Du global au local : la compétitivité à l'échelle des territoires

Les politiques économiques locales ont souvent reposé sur des stratégies de développement exogène, à grand renfort de marketing territorial et d'incitations à l'implantation d'entreprises. Développement durable oblige, l'heure est plus à la mobilisation des ressources locales. Après le « faire venir », les collectivités misent davantage sur le « faire grandir ». Plus efficace et plus pérenne, cette stratégie implique une chaîne du développement constituée de l'incubation, de l'accompagnement et de la mise en réseau des acteurs économiques locaux. Quelle organisation territoriale et quels outils de mutualisation mettre en place ?



Avant même d'engager le débat, la définition du développement économique et le rôle des différents acteurs ont été posés : le rôle de ceux intervenant naturellement sur le contenant tels que les aménageurs et ceux intervenant sur le contenu, tels que les agences, les pôles de compétitivité, les animateurs de clusters. Comment ces acteurs jouent la partition ? Comment gère-t-on les relations entre le contenu et le contenant ? Telles sont les questions posées dans le débat par **Didier Bernateau**, directeur du pôle développement de projets et services de la Scet. Un autre point d'attention relevé par **Arnaud Viala**, administrateur et secrétaire général du Cner, président d'Aveyron Expansion, vice-président du Conseil général de l'Aveyron, est le rôle primordial désormais des territoires, qui apportent une solution nationale. Les mutations actuelles des territoires sont diverses et il ne peut y avoir une solution. Le cousu-main est affirmé par tous. Le développement endogène est devenu un élément important du développement des territoires, mais il est reconnu qu'il s'inspire aussi de l'exogène. La complémentarité de ces deux éléments semble donc essentielle. C'est par l'exemple de la Vendée que le succès de cette complémentarité a été démontré. En Vendée, l'outil de développement économique se complète de l'outil d'aménageur. Cette action publique est au service d'un tissu d'artisans devenus entrepreneurs, elle joue le rôle de facilitateur et sa connaissance fine des entreprises lui permet

d'adapter son offre au mieux. **Wilfried Montassier**, président de [Vendée Expansion](#) et conseiller général de Vendée, a cependant rappelé que cette action publique devait se compléter d'une action forte en termes de formation, mais aussi de marketing, rappelant en cela la mise en lumière du département grâce au Vendée Globe. Une des conclusions est cependant qu'il existe autant de réponses possibles que de territoires existants, mais que l'essentiel est cependant de pouvoir intervenir au niveau d'une masse critique permettant de gérer la connaissance économique, d'adapter l'offre et d'avoir une résilience des entreprises par rapport au territoire. C'est une des approches du Conseil régional du Languedoc-Roussillon qui a organisé son action autour de différents outils dont un aménageur, [Languedoc Roussillon Aménagement](#) (LRA), qui a développé 17 parcs régionaux d'activité, permettant d'assurer le développement endogène et exogène sur l'ensemble du territoire. Comme l'a évoqué **Christophe Perez**, directeur général de LRA, le public doit tracer le sillon du privé, le public investit pour que l'économie locale soit pertinente. Tous les intervenants ont rappelé, quelle que soit leur échelle d'intervention, la nécessaire complémentarité à trouver entre les acteurs et les niveaux territoriaux, l'importance de lier l'économie au social, l'aménagement du territoire au développement économique. Et tous sont d'accord sur le fait que l'Etat est désormais le grand absent de ces politiques de développement économique. Au territoire et aux différents niveaux de collectivités de faire stratégie.

Par Hélène LE RAI